

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

Inscriptions ALSH Eté 2022

Les dossiers doivent être déposés du lundi 2 au vendredi 13 mai 2022 en mairie
(pas de dépôt dans la boîte aux lettres)

Enfants de 3 à 11 ans inclus

- Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022
- Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022
- Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022
- Du lundi 8 au vendredi 12 août 2022
- Du mardi 16 au vendredi 19 août 2022
- Du lundi 22 au vendredi 26 août 2022

Pour rappel 3 groupes

Les « petits » pour les enfants de 3 à 5 ans inclus à la date des séjours

Les « moyens » de 6 à 8 ans inclus à la date des séjours

Les « grands » de 9 à 11 ans inclus à la date des séjours.

Inscriptions souhaitées pour le ou les enfants suivants :

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Enfants de 12 à 15 ans inclus

- Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022
- Du lundi 8 au vendredi 12 août 2022

Inscriptions souhaitées pour le ou les enfants suivants :

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Nom..... Prénom âge au moment du séjour ans

Le programme des activités n'est pas encore totalement bouclé. Dans le cas où il y aurait des sorties en Belgique, il faut impérativement que votre enfant ait une carte nationale d'identité et une sortie de territoire sinon il ne pourra pas participer à la sortie.

Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossier :

Dossier arrivé le :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Chers parents,

Le premier jour l'accueil se fera dans chaque salle.

Pour les enfants allant au périscolaire l'accueil se fera à Saint Gérard.

Les 3 / 5 ans seront accueillis à l'espace Saint Gérard de 9^h15 à 11^h45 et 13^h45 à 17^h15.

Les 6 / 8 ans seront accueillis à la salle Laurent Thirionet de 9^h30 à 12^h et 14^h à 17^h30.

Les 9 / 11ans seront accueillis à la salle des Archers de 9^h30 à 12^h et 14^h à 17^h30.

Les préados seront accueillis à l'Espace Zyckelin de 13^h30 à 18^h et 9^h à 18^h pour la journée complète.

Un péri centre aura lieu de 7^h30 à 9^h30 et 17^h30 à 18^h30.

Les enfants seront à déposer et à récupérer à l'espace st Gérard.

Le transfert Aller-Retour sur les autres lieux d'accueil sera effectué par nos soins.

Un service de cantine sera assuré, les inscriptions devront être effectuées à l'avance ou la veille de la venue de l'enfant avant 10^h en mairie.

Tout sera mis en œuvre pour respecter le protocole sanitaire des ACM afin que vos enfants passent de bonnes vacances en toute sécurité en notre compagnie.

Liste des pièces à joindre obligatoirement

- **Attestation de la CAF de moins de trois mois sur laquelle votre quotient familial est indiqué ou à défaut des photocopies des derniers avis d'impositions, si les parents ne sont pas mariés il faut les impôts des deux parents.**

- **Liste des pièces à joindre sauf si déjà transmises pour la Toussaint 2021, février ou avril 2022**

- Une fiche de renseignements Famille dûment remplie et signée. Cette fiche sera conservée toute l'année scolaire 2021/2022 et sera détruite fin août 2022.
- Une fiche sanitaire de liaison (santé) dûment remplie et signée pour chaque enfant. Cette fiche sera conservée toute l'année scolaire 2021/2022 et sera détruite fin août 2022.
- Les photocopies du carnet de vaccination et des maladies infantiles de chaque enfant
- L'attestation d'assurance responsabilité civile ou assurance extra-scolaire pour chaque enfant
- La photocopie du livret de famille (uniquement si l'enfant n'a jamais fréquenté les accueils de loisirs)
- Justificatif de domicile (lyonnaise des eaux, gaz, électricité, abonnement internet..)

Tous les documents ci-dessus seront détruits fin août 2022.

Sans ces documents, votre dossier ne pourra être traité qu'après le dépôt des pièces manquantes



Les dossiers doivent impérativement être déposés dans les bureaux de la mairie. Un récépissé de dépôt vous sera remis. Il est inutile de déposer les dossiers dans la boîte aux lettres, ils seront renvoyés à votre domicile.

Les enfants seront inscrits sur les listes par ordre d'arrivée des dossiers.

Pour les dossiers acceptés, vous recevrez votre facture à votre domicile. Vous aurez un délai de 10 jours pour effectuer le règlement et ainsi finaliser l'inscription de vos enfants. En l'absence de votre règlement dans le délai imparti, il sera considéré que vous annulez votre inscription. Les places pré-réservées pour votre ou vos enfants seront attribuées à d'autres enfants placés en liste d'attente.

Pour les dossiers non retenus faute de place, vous serez prévenu que votre ou vos enfants sont sur liste d'attente et nous vous contacterons dès qu'une place se libère.